

**CADRE DE REFERENCE DES INTERVENTIONS
DU TRAVAILLEUR SOCIAL - DISPOSITIF ASELL**

Le cadre de référence des interventions du travailleur social se veut un support à destination des professionnels qui mettent en œuvre l'accompagnement socio-éducatif lié au logement – ASELL.

L'évaluation sociale et la déclinaison des objectifs qui en découlent, se doivent néanmoins d'être individualisés et adaptés à la singularité de chaque situation.

Par ailleurs, cet accompagnement s'inscrit dans une prise en charge globale du ménage, dans laquelle le lien avec le prescripteur reste incontournable et régulier.

Thèmes	Objectifs (Liste non exhaustive)	
	Accès	Maintien
Projet logement	Réaliser un diagnostic social de la situation du ménage prenant en compte les aspects administratifs, juridiques et économiques	
	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire la demande de logement dans un projet réalisable en adéquation avec l'offre disponible et la situation du ménage - Evaluer les besoins du ménage : zone géographique souhaitée, taille du logement, montant du loyer et des charges... 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire le maintien dans le logement dans un projet réaliste notamment au regard du taux d'effort - Evaluer les difficultés rencontrées dans le logement occupé - Etablir un programme d'action pour le maintien dans le logement afin de : <ul style="list-style-type: none"> Résorber la dette Eviter la procédure d'expulsion Intervenir sur la situation de non décence - Si la situation le nécessite, évaluer les possibilités d'un relogement
Objectifs logement	<ul style="list-style-type: none"> - Engager un travail de médiation avec le bailleur et l'informer de la mise en place de la mesure - S'assurer du paiement du loyer et des charges - Veiller à ce que le ménage contracte une assurance habitation - Aider à la constitution du dossier APL ou AL 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la constitution des dossiers de logement social (1^{ère} demande, renouvellement, mutation) et obtention d'un numéro unique départemental - Inscrire le ménage dans les différents dispositifs d'accès au logement : Mairie, Conseil Départemental (fiche PDALHPD), Action Logement - Si la situation le permet, aider à la constitution du dossier DALO ou DAHO - Aider le ménage dans sa recherche de logement dans le parc privé - Si la situation le nécessite, aider à la constitution des dossiers de demande d'hébergement d'urgence, SIAO, ou de logements accompagnés 	<p>Résorber la dette</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la résorption de la dette - Veiller à la réouverture des droits AL/APL - Aider à la constitution d'un dossier FSL (Maintien, énergie et eau) - Négocier, aider à la mise en œuvre et veiller au respect d'un plan d'apurement de la dette locative <p>Eviter la procédure d'expulsion</p> <ul style="list-style-type: none"> - En fonction de l'avancée de la procédure d'expulsion, informer et faire le lien régulièrement avec les services préfectoraux - Accompagner le ménage dans le cadre de l'Assignation au Tribunal <p>Si la situation le nécessite, se référer aux objectifs de l'accès</p>

**CADRE DE REFERENCE DES INTERVENTIONS
DU TRAVAILLEUR SOCIAL - DISPOSITIF ASELL**

Thèmes	Objectifs (Liste non exhaustive)	
	Accès	Maintien
Objectifs logement	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner lors des visites de logements, de l'état des lieux et de la signature du bail - Informer sur les droits et devoirs des locataires - Aider à la constitution d'un dossier FSL (Accès, énergie et eau) - Aider à l'ouverture des compteurs EDF/GDF 	<p><i>Intervenir sur la situation de non décence</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir une fiche CAF, diagnostic de non-décence - Se mettre en relation avec les services d'hygiène communaux - Mettre en place une aide juridique - Mobiliser des dispositifs d'aide à l'éradication de l'habitat indigne <p><i>Si la situation le nécessite, se référer aux objectifs de l'accès</i></p>
Accès aux droits	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun - Faciliter l'accès aux dispositifs de soins - Soutenir la procédure de renouvellement de titre de séjour (le cas échéant) - Favoriser l'accès au Chèque Énergie 	
Gestion du budget	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une A.E.B (Action Educative Budgétaire) - Travailler à la résorption des dettes et mobiliser les dispositifs de droit commun et/ou associatifs pour permettre leur apurement - Mensualiser les charges et mettre en place des paiements automatiques - Prendre contact auprès des créanciers afin de négocier des échéanciers adaptés - Etablir un dossier de surendettement - Aider à la constitution d'une épargne - Informer et sensibiliser sur l'utilisation des équipements et sur la consommation et la maîtrise des énergies et des fluides 	
Inclusion dans l'habitat et dans l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'appropriation de l'environnement (orientation vers les associations de locataires, lien avec le voisinage, accès aux équipements et services) - Travailler autour de l'appropriation et l'entretien du logement et des parties communes - Evaluer les travaux de remise en état et négocier avec le bailleur les modalités de leur réalisation - Mobiliser des dispositifs de droit commun et/ou associatifs pour aider à la remise en état du logement 	
Fin de mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer et mettre en œuvre les relais en fin d'accompagnement ASELL en lien avec le prescripteur 	